



Communiqué de presse  
Paris, le 8 décembre 2017

## Testamento reçoit le label Finance Innovation

**Le Pôle de Compétitivité Mondial a annoncé ce jour la labellisation de Testamento lors de l'événement Fin&Tech Community au Palais Brongniart à Paris.**

Le Pôle de compétitivité mondial Finance Innovation mène, depuis sa labellisation par Mme Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, en juillet 2007, des actions concrètes pour inciter et faciliter le développement de projets innovants et de recherche à forte valeur ajoutée dans le secteur financier.

Testamento a reçu le label des mains de Siham HARROUSSI, directrice de l'open innovation du groupe Humanis et de Jean BERTHON, Président de la Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Epargnants pour la Retraite (FAIDER).





« Testamento fait partie des quelques projets pour lesquels il est facile d'obtenir l'unanimité d'une décision de labellisation de notre comité : la valeur marché est évidente et l'équipe solide. Nous sommes ravis d'accueillir Testamento dans le cercle des sociétés labellisées. », déclare Peter-Elias EID, Chargé de mission, Filière Assurance chez Finance Innovation.

« Toute l'équipe de Testamento est très fière, ainsi que nos partenaires et investisseurs, de recevoir la labellisation de Finance Innovation. Cette distinction récompense d'importants efforts de développements et d'ajustements de notre offre ces derniers mois, pour être parfaitement compatible avec nos cibles de marchés », ajoute Virgile DELPORTE, CEO de Testamento.

#### **À propos de Testamento :**

Le site [testamento.fr](https://testamento.fr), disponible depuis le 3 décembre 2013, a pour objectif de démocratiser et réinventer la sécurisation des volontés et du patrimoine du plus grand nombre, en particulier au travers du testament. Testamento, conçu avec des notaires et avocats, propose de l'information relative au testament et à la transmission, ainsi que des outils de rédaction de documents juridiques permettant de sécuriser le patrimoine de chacun. Les documents peuvent être inscrits au fichier central des notaires (FCDDV) et relus et conservés à vie par l'un des notaires du site. La société a été accompagnée par l'incubateur Télécom Sud Paris, le Réseau Entreprendre et récompensée par de nombreux prix depuis sa création, dont la startup Insurtech de l'année 2016 du Global Fintech Challenge. Testamento est également soutenue par des investisseurs de renom (dont Thierry Petit, co-fondateur de [showroomprive.com](https://showroomprive.com) et Cyril Janin, CEO de [logic-immo.com](https://logic-immo.com)), par la Fondation Telecom, la Banque Publique d'Investissement et la Fédération Nationale des Tiers de Confiance. Depuis juillet 2015, Testamento est propriétaire du site [AlloLeCiel.fr](https://AlloLeCiel.fr), premier site media francophone sur le thème de la prévoyance et de la fin de vie avec plus de 500,000 pages vues par mois. Elle a également procédé à l'acquisition du site [InfoPacs.fr](https://InfoPacs.fr) en juillet 2016.

Depuis octobre 2017, Testamento a rejoint le programme d'accélération Fintech GO, du Crédit Agricole.

Pour en savoir plus sur l'offre à destination des professionnels : <https://pro.testamento.fr>